Lyon : un jeune Albanais condamné avec sursis pour menace de mort envers une juge, son avocat explique que la situation s'arrangera peut-être le jour où il obtiendra la nationalité française

21/05/2023 à 9h04



La justice lyonnaise se penchait en fin de semaine sur le cas d'un jeune homme de nationalité albanaise. Agé de 18 ans, il avait fait part récemment à une éducatrice de son envie de faire "un bain de sang" avec la juge pour enfants qui l'avait placé sous contrôle judiciaire. Un cheminement logique après son exclusion du lycée Branly dans le 5e arrondissement de Lyon et les menaces de mort prononcées contre la proviseure de l'établissement l'an dernier.

Selon le Progrès, une expertise psychiatrique a permis de déceler chez l'individu une dépression et une envie chronique de se venger.

Au tribunal, son avocat a indiqué que la situation s'arrangera

peut-être le jour où il obtiendra la nationalité française. Des démarches éventuelles qui ne seront pas remises en question par la peine prononcée par la justice lyonnaise. Car les juges l'ont condamné à 4 mois de prison avec sursis.

Lyon Mag